

# L'ENTRAIN

*Riche de notre passé*

*pour créer l'avenir*



## ***Participation au journal:***

**Guylaine Phaneuf**  
**Solange Perreault**  
**Monique Sévigny**  
**Sonia Royer**  
**Marie-Hélène Riopel**  
**Angèle Thouin**  
**Jean Boudreau**  
**Sylvie Perreault, responsable**

*Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.*

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3<sup>e</sup> ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

*Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: [sylvie.perr@tlb.sympatico.ca](mailto:sylvie.perr@tlb.sympatico.ca), avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!*

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **[lareine.ao.ca](http://lareine.ao.ca)** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

## MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 19 # 6  
Décembre 2020

Bonjour,

Une autre année de passé, et toute une! Avec cette pandémie... Mais on va passer au travers, grâce au vaccin qui arrive.

2021 est à nos portes et nous l'attendons avec impatience. Qu'elle soit l'année du "Youppi, on peut aller voir grand-maman et grand-papa", du "Youppi, on peut enlever ce masque", du "Youppi, on peut aller en vacances" et sûrement plein d'autre "Youppi" auxquels vous avez hâtes, que vos vœux se réalisent.

Je vous souhaite un très Joyeux Noël, malgré les restrictions, ce sont des efforts pour protéger nos proches et nous-même. Et que l'année 2021 en soit une merveilleuse!

Chaleureusement,  
Sylvie Perreault

**Prochain journal le 20 janvier, merci de me faire parvenir vos articles pour le 18**

---

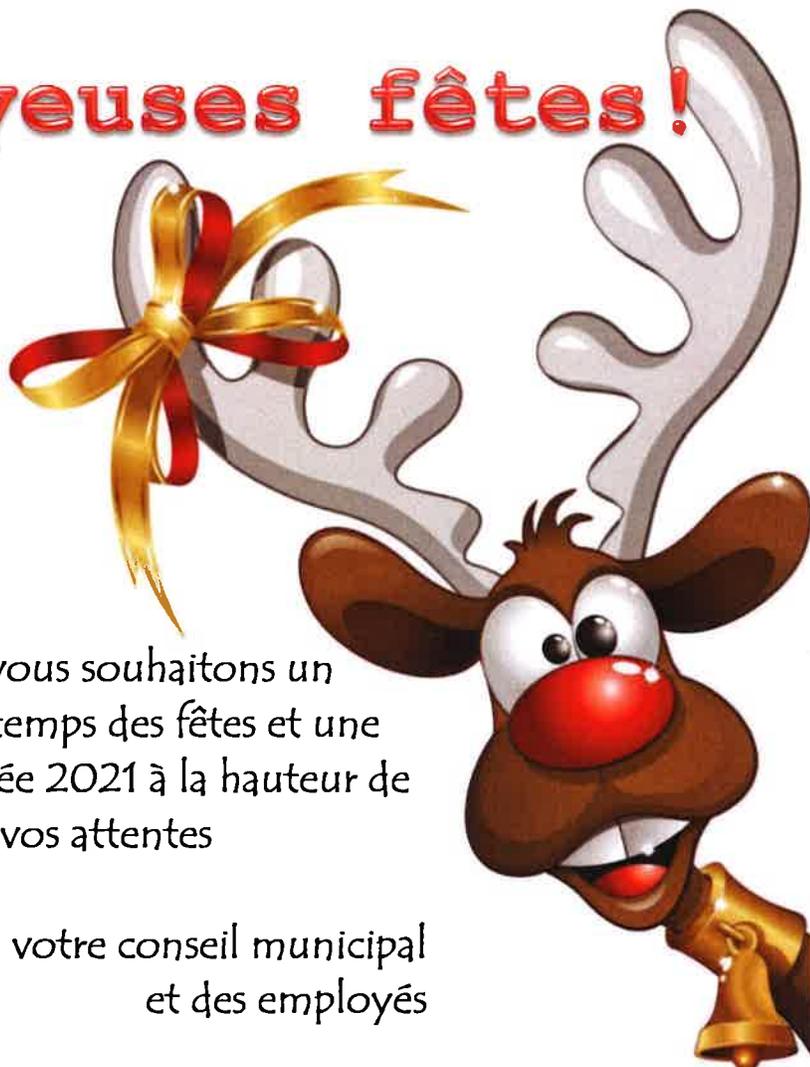


#145730058

Sylvie Jacob	1 janvier
Éric Raymond	1 janvier
David Lessard Raymond	7 janvier
Dylan Lessard Raymond	9 janvier
Bruno Roy	10 janvier
Mathis Larivière	15 janvier
Nathan East	18 janvier
Joseph Caron	19 janvier
Izaak Perreault	25 janvier
Yvon Dupuis	27 janvier
Anne Drainville	27 janvier
Annick Dostaler	28 janvier
Anaève East	28 janvier
Chantal East	31 janvier



**Joyeuses fêtes!**



Nous vous souhaitons un agréable temps des fêtes et une bonne année 2021 à la hauteur de vos attentes

De votre conseil municipal et des employés

## DÉNEIGEMENT

*Lorsque vous faites le déneigement, veuillez porter une attention particulière afin de ne pas déplacer les couverts d'égout, pour éviter qu'il y ait accumulation de neige dans les trous d'homme et obstruction du réseau.*

***DÉNEIGEMENT DES RUELLES :** Nous demandons également, de ne pas déneiger les ruelles pour éviter de briser les valves d'eau. Également, ne pas mettre de neige dans les ruelles.*

***DÉNEIGEMENT / BOÎTES AUX LETTRES :** Nous demandons d'enlever votre boîte aux lettres lorsque le courrier est arrivé, pour faciliter le déneigement et éviter qu'elle ne soit brisée lors du passage du camion de déneigement.*



# COVID-19

## Mesures à respecter pour la période des Fêtes

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 au Québec, différentes mesures sont à suivre durant les mois de décembre et janvier.

Ces mesures sont applicables tant que la situation épidémiologique actuelle perdure. Si une augmentation marquée du nombre de cas est observée dans les semaines à venir, les consignes pourraient être révisées.

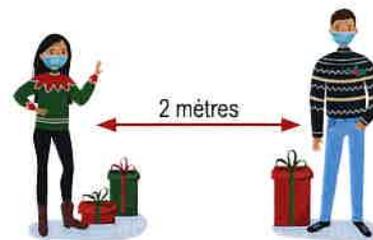
Voici un résumé des mesures à suivre pour notre région :

### ☆ Jusqu'au 16 décembre

Les mesures à respecter sont celles du palier d'alerte applicable à la région. Pour connaître ces consignes, consultez : Carte des paliers d'alerte de COVID-19 par région.

De plus, les fêtes de bureau<sup>1</sup> sont interdites.

Sauf exception, la distanciation de 2 mètres entre les personnes qui n'habitent pas sous le même toit doit être respectée, en plus des autres règles sanitaires requises (ex. : lavage des mains, port d'un masque qui couvre la bouche et le nez).



### ☆ Du 17 au 23 décembre

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	→ À éviter.
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases, lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Activités organisées dans un lieu public</b>	→ À éviter.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.

<sup>1</sup> Les activités festives regroupant plusieurs employés d'un même établissement.



## Du 24 au 27 décembre

Il est permis de participer à des rassemblements privés :

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	<p><b>Maximum de 10 personnes</b></p> <p>En tout temps la distance de 2 mètres devra être respectée entre les personnes provenant de ménages différents. Si cela n'est pas possible, le masque devra être porté. Il sera particulièrement important de faire preuve d'une grande rigueur avec les personnes de 70 ans et plus, celles atteintes de maladies chroniques ou celles ayant un système immunitaire affaibli ou déficient.</p> <p>Importance de bien ventiler la maison (salle à manger, salle familiale ou salon).</p> <p>Toute personne qui répond aux conditions suivantes devra s'abstenir de participer aux rassemblements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Personne ayant la COVID-19 qui doit rester isolée pour la période qui lui est prescrite par la santé publique;</li> <li>→ Personne qui est en isolement à la suite d'un contact à risque avec un cas de COVID-19, peu importe qu'elle ait des symptômes ou non;</li> <li>→ Personne qui présente des symptômes, peu importe si elle a été testée ou non.</li> </ul>
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.



## Du 28 décembre au 3 janvier

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

<b>Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur</b>	→ À éviter.
<b>Bars, brasseries, restaurants, commerces, gymnases, lieux de loisirs</b>	→ Ouverts, mais il est recommandé de fréquenter ces lieux seulement avec des personnes vivant à la même adresse.
<b>Activités organisées dans un lieu public</b>	→ À éviter.
<b>Fêtes de bureau</b>	→ Interdites.



## À partir du 4 janvier

Les mesures à respecter sont celles du palier d'alerte applicable à la région. Pour connaître ces consignes, consultez : Carte des paliers d'alerte de COVID-19 par région.

Les activités telles que les fêtes de bureau<sup>2</sup> sont à éviter.

Sauf exception, la distanciation de 2 mètres entre les personnes qui n'habitent pas sous le même toit doit être respectée, en plus des autres règles sanitaires requises (ex. : lavage des mains, port d'un masque qui couvre la bouche et le nez).

Pour plus de détails sur les mesures à suivre pour la période des fêtes, consultez : Consignes pour le temps des fêtes dans le contexte de la COVID-19 | Gouvernement du Québec (quebec.ca).

<sup>2</sup> Les activités festives regroupant plusieurs employés d'un même établissement.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**TENUE LE 2 NOVEMBRE 2020, À 19H00,**  
**À LA SALLE MUNICIPALE**  
**SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Sont présents: La mairesse suppléante, Mme Sylvie Perreault.

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Marielle Gauthier, Sophie Bouchard et Noémi Soulard et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse suppléante déclare la séance ouverte.

**2. 20-11-184 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Départ à la retraite – Mention;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020;
5. Correspondance;
6. Présentation des comptes à payer;
7. COVID-19
8. Diverses résolutions:
  - Location du lot 4 201 512, (Stationnement) ;
  - Entretien hivernal 2020-2021, Route de La Reine-St-Lambert;
  - Déneigement Sud du pont P-00236 – Entente avec la municipalité de Clerval;
  - Entretien hivernal pont P-00238 - 2020-2021;
  - PPA-CE : Reddition;
  - Soumission pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclable; présentée par Les Entreprises J.L.R. Inc., pour l'année 2021;
  - Implantation d'un point de dépôt de l'ARPE-Québec;
  - GIRAT – Sécurisation du réseau (Biblio);
9. Période de questions (de 19h30 à 20h);
10. Rapport de l'inspecteur municipal (voirie);
  - Vente de matériel;
11. Suivi des actions à faire;
12. Rapport des activités du maire et des conseillers;
13. Sujets divers;
14. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
15. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

**3. DÉPART À LA RETRAITE – MENTION**

Le départ à la retraite de M. Michel Roy est souligné, ayant été à l'emploi de la municipalité de La Reine pendant plus de 27 années, un certificat cadeau lui est remis.

4. 20-11-185 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2020

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. CORRESPONDANCES

▪ 20-11-186 : DÉNEIGEMENT DE LA 1<sup>ÈRE</sup> AVENUE EST, LA REINE HIVER 2019-2020

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Joseph Caron pour les citoyens de la 1<sup>ère</sup> avenue Est de La Reine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'accepter la demande reçue et de faire le déneigement de la 1<sup>ère</sup> avenue Est, comme par les années passées, en mettant la neige uniquement vers le côté Sud de la rue, le tout pour un montant global de 360,00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 20-11-187 : CLUB OPTIMISTE – CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR LE SPORT

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a prévu au plan d'action de la PFM & MADA, l'élaboration d'une politique de tarification pour les enfants pratiquant un sport n'étant pas offert dans la municipalité et qui doivent aller à l'extérieur pour pratiquer ledit sport;

ATTENDU QUE le Club optimiste de La Reine a mis de l'avant une politique et invite la municipalité à contribuer à 50% des remboursements effectués annuellement.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité, de renouveler la participation de la municipalité pour 2020-2021.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. 20-11-188 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour octobre 2020, au montant de 25 041.03 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en octobre 2020, au montant net de 6 740.68 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en octobre 2020, totalisant un montant de 9 299.41 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. **COVID-19**

8. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

- **20-11-189 :** **LOCATION DU LOT 4 201 512, CADASTRE DU QUÉBEC / (STATIONNEMENT)**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'aviser Immobilière J.P. Inc. que le coût de location annuelle du lot 4 201 512, cadastre du Québec, pour stationnement, reste à 435,00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-11-190 :** **ENTRETIEN HIVERNAL 2020-2021, ROUTE DE LA REINE – ST-LAMBERT**

CONSIDÉRANT la demande de soumission de la municipalité de St-Lambert pour l'entretien hivernal d'un tronçon de 1,6 Km de la Route de La Reine – St-Lambert.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'offrir le service au tarif de 2 350\$ du kilomètre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-11-191 :** **DÉNEIGEMENT AU SUD DU PONT P-00236 – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL**

CONSIDÉRANT la limitation des charges pour le pont P-00236 suite aux inspections de structures effectuées par le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que les équipements de la municipalité ne peuvent traverser ledit pont, et qu'une demande a été faite à la municipalité de Clerval pour l'entretien du 0,5 Km se trouvant au Sud.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente proposée par la municipalité de Clerval au montant de 2 000 \$ pour la saison 2019-2020, incluant les opérations de sablage et le sable requis.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-11-192 : ENTRETIEN HIVERNAL PONT-P-00238**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que l'entretien hivernal du pont P-00238 soit effectué avec les équipements de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-11-193 : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Stéphanie Perreault, appuyée par M. Normand Moore, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de La Reine approuve les dépenses d'un montant de 15 876.00 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-11-194 :**     **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT l'offre de contrat reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), relativement à la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables pour l'année 2021.

CONSIDÉRANT l'annexe 1 de ladite entente à l'effet que lors de circonstances difficiles dues à des conditions météorologiques rendant la chaussée glissante ou enneigée, certaines rues ou rangs pourraient être reportés ou annulés lors des collectes hebdomadaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la soumission reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), pour l'année 2021, au montant de 20 925.00 \$, plus les taxes applicables, incluant les frais d'administration, les voyages supplémentaires, excluant la collecte des encombrants, et
- D'appuyer les conditions énumérées à l'annexe 1 de l'offre de services, la municipalité devra toutefois agir prioritairement lors de situations difficiles afin d'éviter les frais supplémentaires dus aux conditions climatiques, et
- d'autoriser la mairesse suppléante, Mme Sylvie Perreault, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-11-195 :**     **IMPLANTATION D'UN POINT DE DÉPÔT DE L'ARPE-QUÉBEC DANS LA MRC D'ABITIBI-OUEST**

CONSIDÉRANT la demande de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE), mandaté pour la gestion du Programme québécois de récupération et valorisation des produits électroniques, pour l'implantation d'un point de dépôt (PDO) sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT les infrastructures municipales et le manque de main d'œuvre actuel.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité, d'informer l'ARPE que la municipalité de La Reine ne peut offrir de point de dépôt sur son territoire.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **20-11-196 :**     **GIRAT – SÉCURISATION DU RÉSEAU (BIBLIO)**

CONSIDÉRANT le besoin de sécurisation du réseau du GIRAT par l'ajout de commutateurs;

CONSIDÉRANT que des commutateurs récupérés d'une valeur de 1 500\$ sont offerts aux municipalités au montant de 125\$;

CONSIDÉRANT que la sécurisation du réseau du GIRAT est un incontournable et tous les mandants doivent le faire à court terme.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre présentée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

▪ 20-11-197 : VENTE DE MATÉRIEL

ATTENDU QUE la municipalité de St-Lambert s'est montrée intéressée à acquérir deux ensembles de chaînes pour niveleuses donc un neuf.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité de vendre lesdits ensembles de chaîne au montant total de 1 600.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

▪ 20-11-198 : EAU POTABLE – MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DOSAGE D'ACIDE

CONSIDÉRANT la concentration problématique de calcaire, responsable du colmatage du filtre au charbon, constituant la chaîne de traitement d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'obligation de remédier à la problématique et qu'une solution proposée par la firme SNC-Lavalin est la mise en place d'un système d'injection d'acide afin d'éviter la précipitation du calcaire provoquée par le système de stripage à l'air.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, que la mise en place d'un système tel que proposé soit faite, conditionnellement à son admissibilité au programme PRIMEAU.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 20-11-199 : ACQUISITION DU 17, PETIT RANG 10 – VERSEMENT DE LA RETENUE

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'acquisition de la propriété du 17, Petit rang 10 de La Reine, le 30 juillet 2020 dans le cadre d'une entente intervenue avec le Ministère des Transports suite à la démolition à venir du Pont P-00242;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'acquisition de la propriété, une somme

de cinquante mille (50 000.00 \$) dollars avait été retenue à même le prix de vente dans le compte en fidéicommiss du notaire ayant instrumenté la vente aux fins de garantir certaines obligations du vendeur;

ATTENDU QUE la propriété a été libérée des biens meubles et roulottes appartenant à des tiers;

ATTENDU QUE les carcasses de véhicules ont été enlevées également de la propriété;

ATTENDU QUE le vendeur a fourni une preuve à la municipalité à l'effet qu'Il avait fait l'acquisition d'une maison usinée auprès de Les Maison Nordique Inc. dont il doit prendre livraison en décembre 2020, ce qui en soit vient appuyer le fait que ce dernier entend bel et bien quitter les lieux dès que la nouvelle résidence sera habitable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité,

- Que la municipalité consente à ce que la retenue de cinquante (50 000.00 \$) dollars soit remise au vendeur immédiatement, et que le notaire en soit avisé, même si l'acte de vente prévoyait que la retenue ne serait versée qu'après que ce dernier aurait quitté les lieux.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

**12. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT**

**13. 20-11-200 : CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h17.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

---

Secrétaire trésorier

---

Maire

*Je, Sylvie Perreault, mairesse suppléante atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

## MUNICIPALITÉ DE LA REINE

<u>REVENUS</u>	Budget 2020	Budget 2021
<b>TAXES</b>		
Taxe foncière générale	106 610 \$	103 232 \$
Taxe générale-S.Q.	12 127 \$	12 588 \$
Taxe générale-protection incendie	22 365 \$	26 897 \$
Taxe spéciale-emprunt camion		
<b>TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX</b>		
Eau	36 672 \$	41 867 \$
Égouts	2 870 \$	2 350 \$
Ordures et matières recyclables	36 706 \$	39 543 \$
<b>PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</b>		
Immeuble de l'éducation		
Compensation terres publiques	899 \$	1 041 \$
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>		
Enlèvement de la neige (Corp. Chemins d'hiver)	3 749 \$	- \$
Services fonctionnaire désigné	7 000 \$	7 000 \$
Remb. Frais inscription form. COMBEQ	370 \$	370 \$
Remb. Frais déplacements inspecteur	1 500 \$	1 000 \$
Services eau potable/marais	2 000 \$	1 500 \$
<b>AUTRES REVENUS DE SOURCE LOCALE</b>		
Services rendus-Administration (photocopies, fax)	50 \$	50 \$
- Partage déplacement ADMQ		
-Location stationnement bloc 6	435 \$	435 \$
- Autre service de déneigement (1ère ave.O)	360 \$	360 \$
-Hygiène du milieu		
- Location salle communautaire	1 000 \$	500 \$
- Loyer organismes	720 \$	720 \$
Revenus journal communautaire	400 \$	400 \$
- Loyer	6 600 \$	6 600 \$
-Inscription Gym.	500 \$	400 \$
-Loisirs et culture (location de salle, journal, locaux org.)		
-Autres (loyer centre communautaire)		
<b>Imposition de droits</b>		
-Licences et permis	250 \$	400 \$
-Droits de mutations immobilières	2 000 \$	2 000 \$
-Étude dérogations mineures	- \$	- \$
-Droits exploitants gravière	500 \$	500 \$
-Licences pour chiens		
<b>Intérêts</b>		
-Intérêts sur arriérés de taxes	1 500 \$	1 500 \$
<b>Autres revenus</b>		
-Cession d'actif (terrain)		
<b>CONTRIBUTIONS ORG. MUNIC. -PACTE RURAL</b>		
<b>TRANSFERTS</b>		
Compensation provenant de la TVQ	3 212 \$	2 909 \$
Péréquation	154 221 \$	169 001 \$
-Entretien réseau routier	187 303 \$	191 237 \$
-Matères résiduelles	9 000 \$	7 500 \$
Subvention PRIMEAU	21 098 \$	21 098 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>622 017 \$</b>	<b>642 997 \$</b>

<u>DÉPENSES</u>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>
<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>		
Conseil municipal	26 220 \$	27 215 \$
Gestion financière et administrative	100 038 \$	102 366 \$
Greffe	860 \$	6 585 \$
Évaluation	14 483 \$	10 562 \$
Autres	2 650 \$	3 850 \$
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
Police	12 127 \$	12 588 \$
Protection contre incendies	22 365 \$	25 397 \$
Sécurité civile	370 \$	370 \$
Sécurité - autre	1 000 \$	1 000 \$
<u>TRANSPORTS</u>		
Réseau routier		
-Voirie municipale	181 085 \$	208 514 \$
-Enlèvement de la neige	34 033 \$	35 716 \$
-Éclairage des rues	9 000 \$	5 000 \$
-Autres (gravière)	1 000 \$	5 000 \$
<u>HIGIÈNE DU MILIEU</u>		
-Approvisionnement et traitement eau potable	21 511 \$	23 955 \$
-Réseau de distribution eau potable	15 161 \$	18 270 \$
-Réseau d'égout	2 870 \$	2 370 \$
<b>Matières résiduelles - Déchets domestiques</b>		
-Collecte et transport	18 389 \$	19 480 \$
-Élimination	12 155 \$	12 381 \$
<b>Matières résiduelles - Matières recyclables</b>		
-Collecte, transport, centre de récupération	12 264 \$	12 698 \$
-Tri et conditionnement		
Matériaux secs	1 751 \$	1 556 \$
Plan de gestion matières résiduelles	538 \$	538 \$
Cours d'eau environnement	609 \$	609 \$
Autres		
<u>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</u>		
Logement social (HLM)	9 301 \$	10 200 \$
Autres - Subv. Achat couches lavables		
<u>PFM &amp; MADA</u>		
Subv. Achat couches lavables		
<u>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u>		
Aménagement, urbanisme et zonage	22 830 \$	22 013 \$
Promotion et développement économique	5 961 \$	5 961 \$
Autres - Projet pacte rural		
Rénovation urbaine	1 000 \$	1 000 \$
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Centre communautaire	25 635 \$	22 735 \$
Parcs et terrains de jeux	8 856 \$	6 784 \$
Autre - Contribution org.	2 500 \$	2 000 \$
Bibliothèque	4 481 \$	3 644 \$
Autres	1 166 \$	1 179 \$
<u>PROJET ÉOLIEN</u>		
<u>FRAIS DE FINANCEMENT</u>		
Intérêts, marge de crédit		
Intérêts sur emprunt	21 098 \$	10 549 \$
Remboursement fonds de roulement		
<u>FINANCEMENT - AUTRES</u>		
Autres frais d'intérêts	60 \$	60 \$
<u>AFFECTATIONS</u>		
Financement des investissements en cours	28 649 \$	20 850 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>622 017 \$</b>	<b>642 997 \$</b>

# Résumé de la situation de l'eau potable



Comme vous avez été en mesure de constater, nous éprouvons à l'occasion des difficultés au niveau de la distribution de l'eau potable, qu'elles en sont les causes?

La problématique importante actuellement est la présence de calcium à forte concentration dans l'eau. Le calcium a toujours été présent, toutefois un élément nouveau fait en sorte que cela devienne dommageable.

En effet, la chaîne de traitement de l'eau potable compte depuis bientôt deux ans, un équipement pour l'enlèvement du Benzène, soit le système de stripage à l'air, ce dernier, à l'aide d'une soufflante, élimine le Benzène mais a pour autre effet de précipiter le calcium, ce dernier réagi donc avec l'air et vient encrasser nos pompes de distribution (Booster-pack) occasionnant des bris et pannes nécessitant la mise en place d'entretiens préventifs.

Une des solutions proposées actuellement serait l'injection d'un acide afin d'éviter que le calcium n'encrasse nos équipements.

---

Second problème, les arrêts causés par la pompe du puits. Jusqu'à la mise en place des nouveaux équipements, la pompe du puits fonctionnait sans arrêt et une partie de l'eau pompée retournait dans le puits. Avec le système de traitement et les réservoirs, la pompe arrête lorsqu'ils sont pleins et redémarre ensuite. Ce sont ces arrêts/départs qui font que la pompe tourne souvent dans le puits et qui endommage le fil d'alimentation de cette dernière.

Une solution envisagée présentement serait d'installer une pompe avec variation de vitesse de façon à éliminer les arrêts/départs problématiques.



Dû à tous les règlements de la Covid-19, soit le port du masque, lavage de main et distanciation, la municipalité se voit dans l'impossibilité d'ouvrir la cabane à patinoire chauffée cet hiver.

Vous devez donc prévoir d'habiller vos enfants en conséquence lorsqu'ils viendront pratiquer leur activité.



Comme plusieurs d'entre vous avez pu le voir, des travaux ont eu lieu sur le terrain de l'église pour y implanter une nouvelle tour pour le réseau cellulaire. Donc, ça s'en vient, il devrait être mis en marche bientôt. Peut-être pas avant Noël!



**Abitibi  
OUEST**

La MRC d'Abitibi-Ouest informe la population d'un changement d'horaire pour le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR).

**DÈS LE 2 JANVIER, LE CVMR SERA FERMÉ UN SAMEDI SUR DEUX ET CE, POUR LA PÉRIODE HIVERNALE.**

## **CHANGEMENT D'HORAIRE**

**CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

<b>Samedi</b>	<b>2 janvier</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>16 janvier</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>30 janvier</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>13 février</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>27 février</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>13 mars</b>	<b>fermé</b>
<b>Samedi</b>	<b>27 mars</b>	<b>fermé</b>

**Heures régulières :  
lundi au samedi  
de 8h à 16h**

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines du 22 décembre au 31 janvier 2021

D. 20 déc. 11hrs. (039-20) Alice Martial – Ses enfants et petits-enfants  
(035-19) Jeannine Soulard – Quête des funérailles

**J. 24 déc. Messe de Noël 19hrs. à l'église**

(013-19) Jeannine St-Arnauld – Famille Bertrand Blais

(004-19) Défunts famille Gauthier et Proulx – Andréa Gauthier

D. 27 déc. 11hrs. Célébration de la parole par Anne Drainville et Guylaine Phaneuf

**V.1<sup>er</sup> janvier 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier**

D. 3 janvier 11hrs. (053-13) Daniel Charrois – Quête des funérailles

(014-17) Violette Lefrançois – Quête des funérailles

D. 10 janv. 11hrs. Célébration de la parole par Marco Lévesque et Jocelyne Gauthier

D. 17 janv. 11hrs. (056-16) Gertrude Dessureault- Quête des funérailles

(017-18) Gilberte Blais – Johanne Blais

D. 24 janv. 11hrs. Célébration de la parole – Anne Drainville et Guylaine Phaneuf

D.31 janv. 11hrs. (023-16) Guy Frenette – Quête des funérailles

(022-18) Marielle Turpin – Quête des funérailles



\*\*\*\*\*



QUÊTES du mois de novembre 2020

Quêtes : 391.75\$

Dîme: 250.00\$

Dons : 1500.00\$

Prions : 50.75 \$

Registre et autres : 40.00\$

\*\*\*\*\*

Prière

Noël : Une étoile



Pour que le monde soit plus beau, Seigneur,  
Je voudrais allumer des étoiles dans la nuit.  
Une étoile du regard pour un peu de lumière  
dans le cœur de ceux à qui personne ne fait jamais attention.  
Une étoile d'écoute pour un peu de chaleur  
dans le cœur de ceux à qui personne ne donne de temps.  
Une étoile de parole pour un peu de joie procurée  
par quelques mots d'encouragement, de merci, de tendresse.  
Une étoile de service pour un peu de partage avec des mains qui se tendent.  
qui travaillent, qui s'unissent.  
Une étoile de parfum pour respirer à fond la vie,  
pour admirer et ressentir les merveilles qui nous entourent  
Je voudrais Seigneur allumer juste quelques petites étoiles  
pour conduire le monde jusqu'à toi.



**BONNES SEMAINES ! BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021**

.....

## NOUVELLES DE LA FABRIQUE SAINT-PHILIPPE

Bonjour à vous tous,

Dimanche, le 5 décembre, sous la présidence de Madame Anne Drainville, des élections ont eu lieu. Madame Carole Faucher a accepté un autre mandat. Madame Diane Petit a accepté un nouveau mandat en remplacement de Madame Marielle Gauthier.

Un immense merci à Carole et Diane pour votre implication dans notre communauté chrétienne. Merci à **Marielle** de bien vouloir continuer le secrétariat et **Chantale Godbout** pour la comptabilité.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de bénévolat dans notre belle paroisse!

### MESSE DE NOËL

Vous désirez assister à la messe de Noël qui sera à 19hrs cette année le 24 décembre, vous devez RÉSERVER.

Et oui, vous devez réserver votre place en communiquant avec Madame Danielle Audet au numéro de téléphone 947-6571.

Laisser un message clair en indiquant  votre nom, numéro de téléphone et le nombre de places  avant le 22 décembre. Seules les personnes ayant réservé une place, pourront assister à la messe. Nous vous remercions de votre belle collaboration!

Malgré cette période un peu particulière, nous vous souhaitons de très belles fêtes! Conservons notre sourire, notre santé et protégeons les gens qui nous entourent!

Guyline Phaneuf



Cercle des Fermières

Des liens d'accomplissement tissés serrés 2020-2021

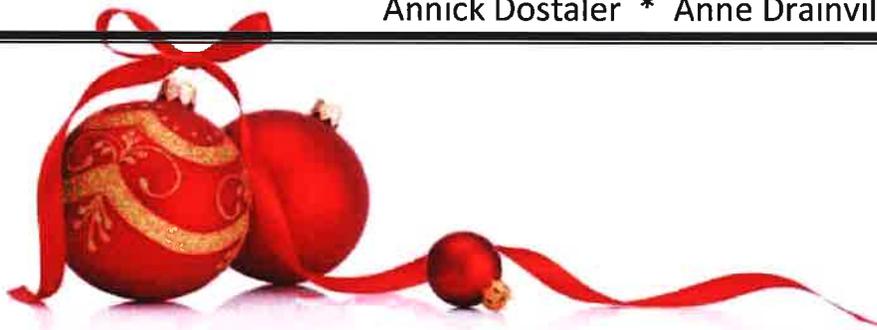
# Le cercle des Fermières vous souhaite un très joyeux temps des fêtes

Paix, amour, santé

Résilience, acceptation, changement

Bon anniversaire aux membres du mois de janvier

Annick Dostaler \* Anne Drainville



Marie-Hélène Riopel  
Comité communication



Bonjour à tous,

Hé oui, comme il nous l'avait promis, le Père Noël sera à La Reine samedi en début d'après-midi. Si vous avez été sage, il vous laissera peut-être un petit quelque chose.

Encore cette année, le Club s'associe avec la Municipalité, pour remettre un montant d'argent aux Jeunes qui pratiquent une activité sportive à l'extérieur de notre village. Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de compléter le formulaire et de le remettre à Pierrette le plus tôt possible.

En passant, un gros Merci à la fée des étoiles «Kelly» qui a aidé le Père Noël à faire ses achats. Sans son aide, je ne suis pas sûre qu'il y aurait eu des cadeaux pour tout le monde.

Les membres du Club Optimiste se joignent à moi pour vous souhaiter un heureux temps des Fêtes. Joyeux Noël, Bonne Année, à tous ! Soyez prudents !

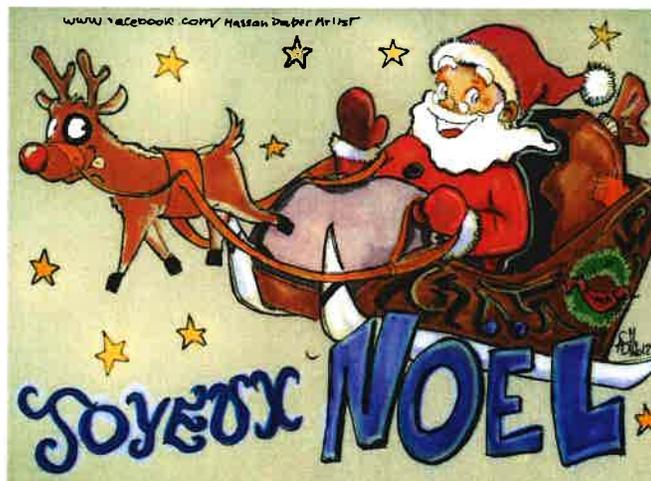
Angèle, prés. Club Optimiste





Comme certain le savent déjà, de nouveaux buts de hockey ont été apportés à la patinoire, gracieuseté de l'ancienne Maison des Jeunes. Un gros MERCI.

Le Club Optimiste désire faire don des vieux buts, qui sont encore utilisables. Si ça vous intéresse, veuillez donner votre nom à Sylvie Perreault 819-947-6491 avant lundi le 21 décembre. Un tirage au sort aura lieu mardi parmi les noms reçus.





## Bibliothèque La Reine

*Bonjours à tous!*



*Le temps de fêtes approche à grands pas et la bibliothèque fera relâche du 16 décembre au 4 janvier, pour permettre aux gens de faire un temps de confinement demandé par la santé publique avant Noël.*

***De retour le 5 janvier et nous reprendrons l'ouverture aux 2 semaines.***



Dernièrement nous avons fait l'achat de nombreux livres qui étaient en demande et nous allons recevoir en don du Salon du livre de La Sarre, de nouvelles parutions dont Kukum, livre du journaliste Michel Jean qui seront bientôt en bibliothèque.

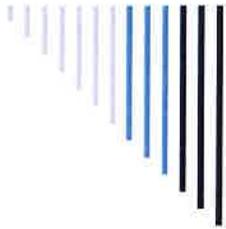


***Nous avons toujours 4 paires de raquettes à prêter, ainsi que celles de la municipalité, vous pouvez rejoindre une des bénévoles de la bibliothèque pour vous les procurer, par contre il faut que vous soyez abonnés à la bibliothèque pour se prêt. \$5/famille ou \$2/membre/année.***



*Le comité de la bibliothèque se joint à moi pour remercier la municipalité pour leur support, tous nos abonnés qui nous sont fidèles, c'est grâce à votre participations que nous pouvons garder notre bibliothèque vivante, nous **vous souhaitons un chaleureux et joyeux temps des Fêtes.***

Solange Perreault, responsable



**La Troupe À Cœur ouvert inc.**

74, av. du Chemin de fer Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1N1

Téléphone : 819 333-4100

Télécopie : 819 333-4133

Courriel : [c\\_ouvert@cablevision.qc.ca](mailto:c_ouvert@cablevision.qc.ca)

Site Internet: [www.latroupeacoeuroouvert.com](http://www.latroupeacoeuroouvert.com)

## COMMUNIQUÉ

### Un spectacle virtuel du Temps des Fêtes !

La Sarre, 7 décembre 2020

Ne pouvant, cette année, présenter le spectacle musical du Temps des Fêtes : ***Festivitas***, la Troupe a concocté un spectacle de variétés qui sera présenté sur Facebook dès le 21 décembre prochain à compter de 19h, et cela, en reconnaissance à la population et nos nombreux partenaires.

Dans le respect des mesures émises par nos gouvernements en ce temps de pandémie, la Troupe et ses membres vous offrent des numéros de chants, musique, sketches, conte de Noël... afin de vous changer les idées et de permettre à la population et notre fidèle public de se divertir autrement. Nous savons que les Fêtes ne seront pas les mêmes cette année et la Troupe tenait à être présente dans vos vies afin de mettre un peu de joie dans vos cœurs.

Comme vous le savez, les arts de la scène sont durement touchés par cette pandémie. Tous les projets de la Troupe ont dû être annulés. Le spectacle de variétés d'une durée de 45 minutes, sera présenté gratuitement sur Facebook mais il sera possible à ceux et celles qui le désirent d'offrir un don volontaire (par virement bancaire) à notre organisme par le biais de votre institution financière. La procédure sera indiquée sur la page Facebook du visionnement.

En terminant, la Troupe tient à offrir à la population ses meilleurs vœux des Fêtes et que la nouvelle année soit empreinte de positivisme et d'heureux changements. On se dit donc à l'an prochain qui marquera les 40 ans de fondation de la Troupe.

-30-

Source : Donald Renault  
(819) 787-1212

---

## Appel à tout âme

### La Résurrection

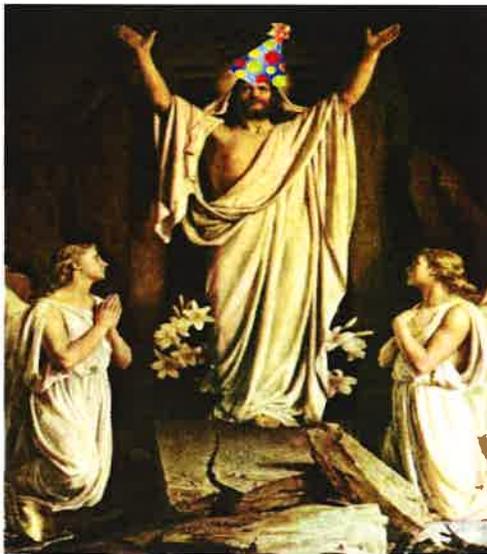
Jésus a dit "La volonté de mon Père, c'est que quiconque croit en moi ait la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour". Jean 6.40. Ces paroles mettent une merveilleuse espérance dans nos cœurs. Il ne marche pas dans les ténèbres, mais dans la lumière. Car Dieu est Lumière, point de ténèbres en lui. 1Jen 1 :5 il est écrit "Celui d'où vient ces parole siège à la droite de Dieu"; ce n'est pas n'importe qui mes amis.

### 1 Cor. 15-42-58 de Paul, apôtre

Ainsi en est-il de la résurrection des morts. Le corps est semé corruptible, il ressuscite incorruptible; il est semé méprisable, il ressuscite glorieux; il est semé infirme, il ressuscite plein de force; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. C'est pourquoi il est écrit : Le premier homme, Adam, devint une âme vivante. Le dernier Adam (Jésus Christ) est devenu un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, c'est ce qui est animal; ce qui est spirituel vient ensuite le premier homme, tiré de la terre, est terrestre, le second homme est du ciel (Jésus). A suivre...

Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises; Apo 2.28

De Jean Boudreau Évangélique, merci à Mme Perreault que Dieu vous bénisse.



# *Carrés au citron pour Noël*

## **Ingrédients :**

- 1 tasse de chapelure de Graham P'tite Abeille
- ½ tasse et 2 c. à soupe de farine
- ¼ tasse de de cassonade, tassée
- ¼ tasse de beurre fondu
- 1 paquet (250 g) de fromage à la crème ramolli
- 1 tasse de sucre
- 2 œufs
- 3 c. à soupe de zeste de citron (Bio de préférence)
- ¼ tasse de jus de citron frais
- ¼ c. à thé de poudre à pâte

## **Préparation :**

- Chauffer le four à 350 °F
- Tapisser un moule carré de 8 po de papier d'aluminium, en laissant le papier dépasser des côtés.
- Dans un bol, mélanger la chapelure Graham, ½ **tasse de farine** et la cassonade. Ajouter le beurre fondu et mélanger à nouveau.
- Presser le tout au fond du moule.
- Cuire 15 min.
  
- Entre temps, mélanger au batteur le fromage à la crème et le sucre jusqu'à homogénéité.
- Ajouter les œufs et le **reste de la farine**, puis bien mélanger.
- Incorporer **1 c. à soupe du zeste de citron**, le jus de citron et la poudre à pâte.
  
- Verser la pâte sur la croûte.
- Cuire de 25 à 28 min ou jusqu'à ce que le centre soit prit.
- Laisser refroidir complètement, puis réfrigérer 2 h.
  
- Démouler le dessert en utilisant les poignées de papier d'aluminium. Le saupoudrer de sucre en poudre et **du reste du zeste de citron** avant de couper en carrés.



**OUVERTURE de notre BOUTIQUE  
Savonnerie du Nord  
aura lieu jeudi le 10 décembre.**

*Nous vous invitons à venir voir notre  
gamme de produits incluant nos savons  
fabriqués de façon artisanale.*

**495**  
**Route 111 Ouest**  
**Dupuy**  
~ La porte jaune ~



**DU NORD**

**HEURES D'OUVERTURE ~**  
Jeudi et vendredi : 10 h à 18 h  
Samedi : 11 h à 15 h



## RIEN DE TOUT ÇA N'EST BANAL!

Série d'ateliers  
web portant sur la  
violence conjugale  
faite aux femmes  
et aux enfants.

### POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

projet@centrefemmeserige.ca  
819 333-9706 poste 224

GRATUIT

### POUR QUI?

Ouvert à toutes et à tous



Avec la participation financière de

Québec

1

### VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN DU COUPLE

CALACS l'Étoile du Nord

La violence sexuelle est très présente au sein des couples en situation de violence conjugale. Comment recevoir la confession d'une victime de violence sexuelle autant en intervention qu'en confession privée d'une amie.

13 janvier  
13h30 à  
15h30

2

### LA VIOLENCE CONJUGALE C'EST NON POINT FINAL!

Témoignage de madame Nathalie Trottier

Nathalie Trottier nous parle de son parcours. Elle a vécu 25 ans de violence conjugale et 8 passages en maison d'hébergement. Elle nous partagera son processus de reprise de pouvoir sur sa vie.

25 janvier  
13h30 à  
15h30

3

### POURQUOI LES FEMMES?

Marie-Pier Kouassi, l'R des Centres de femmes du Québec

Venez prendre part à un atelier visant à démystifier les préjugés en explorant les différentes formes de violences faites aux femmes selon les grands systèmes d'oppression. Nous explorerons de quelle manière les différentes dynamiques de pouvoir peuvent contribuer à exacerber ces violences, ce qui nous permettra de prendre conscience et de mettre en lumière les expériences et les vécus diversifiés des femmes du Québec.

10 février  
13h30 à  
15h30

4

### AVANT, PENDANT, APRÈS: LA VIOLENCE CONJUGALE, ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉE POUR SE PROTÉGER ET SE RECONSTRUIRE

Cathy Allen, Alternative pour Elles et Stéphanie Coutu, maison l'Équinoxe

Venez en apprendre plus sur le chemin parcouru par une femme qui quitte son partenaire violent pour venir s'établir quelques temps en maison d'hébergement. Comme les démarches à entreprendre avant pendant et après la séparation. Les scénarios de protection seront également abordés.

24 février  
13h30 à  
16h

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez **[desjardins.com/MonBudget](https://desjardins.com/MonBudget)**

## REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez **[desjardins.com/votreplandaction](https://desjardins.com/votreplandaction)** ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2020 votre REER est **le 1<sup>er</sup> mars 2021**

## Avantages membre Desjardins

En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ça être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendez-vous à **[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)**

## La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez **[desjardins.com/votreviechange](https://desjardins.com/votreviechange)**

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**  
A SES **AVANTAGES !**  
**[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)**

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

## Un Noël responsable..



La fête de Noël est déjà à nos portes ! Cette année, nous vous invitons à intégrer davantage des gestes écoresponsables dans vos préparatifs afin de réduire la production de déchets.

La première étape pour diminuer vos déchets c'est bien évidemment de bien choisir vos cadeaux. Dans votre liste, pourquoi ne pas privilégier un cadeau immatériel et gratuit? Par exemple, donner de son temps envers un proche. Vous pouvez également favoriser les expériences qui favorisent les souvenirs et ces derniers durent souvent bien plus longtemps qu'un objet acheté. Les cadeaux faits à la main sont toujours appréciés et si vous savez bien cuisiner, offrir des mets préparés fera sans doute très plaisir à la personne qui les recevra.

Pour réduire votre consommation, pourquoi ne pas opter pour un échange de cadeau avec comme consigne de limiter les achats à un cadeau par personne.

Pour les cadeaux des enfants, avez-vous pensé aux jouets de seconde main ? Sinon, privilégiez les jouets durables qui perdureront dans le temps.

Un certificat-cadeau pour les enfants ? Bien sûr que oui! Optez pour des certificats cadeaux rigolos tels que :

- Sortie en famille au cinéma (je choisi le film)
- Journée en pyjama
- Heure du coucher prolongé de 30 minutes
- Histoire supplémentaire au coucher

Source : Équiterre et Bio-Terre

### EMBALLAGES CADEAUX ZÉRO DÉCHET

Pour les emballages cadeaux, nul besoin d'en acheter encore. Commencez par utiliser ce que vous avez à la maison. Sinon, une alternative intéressante est d'utiliser du papier journal ou des sacs en papier brun de type compostable.

Une superbe idée est d'emballer vos cadeaux dans un sac réutilisable. C'est un cadeau « deux pour un » en prime!



Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# Commanditaires



**Savons naturels - tout simplement**  
Préparés de façon artisanale à Dupuy

**Savonnerie**



**DU NORD**

Visitez notre page Facebook  
[savonneriedunord](#)  
ou appelez  
819-783-3322  
pour plus d'infos.



**CREATION**  
*Seconde Vie*

1-ère rue est  
La Reine Qc.  
819-947-6271

[didi2bob@hotmail.com](mailto:didi2bob@hotmail.com)



**GESTION SDJ ROYER INC.**

Simon Royer  
Sophie Royer  
David Royer  
Jean-François Royer

150, Rang 10-1  
La Reine, Qc J0Z 2L0

[www.gestion-sdj.com](http://www.gestion-sdj.com)  
819-333-7989

**Authentik-08**  
Récupérer - créer - fabriquer

*Amich Lévesque*  
La Reine, Qc



Municipalité  
de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous  
recevons notre journal  
communautaire!

# Janvier 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			Bureau municipal fermé		<b>1</b>	<b>2</b>
<b>3</b> Messe	<b>4</b>	<b>5</b> 	<b>6</b> Bureau municipal fermé	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>10</b> Célébration	<b>11</b> Séance du conseil	<b>12</b> 	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>17</b> Messe	<b>18</b>	<b>19</b> 	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
<b>24</b> Célébration Téléthon	<b>25</b>	<b>26</b> 	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	